

## Le contenu de ce document est issu du site du Musée de l'Holocauste de Montréal

### Les 10 étapes d'un génocide :

*Le génocide est un phénomène humain dont **le processus peut être analysé et compris**. Il peut par conséquent être prévenu. Selon l'expert universitaire et activiste Gregory H. Stanton, le processus du génocide se développe en dix étapes, ici résumées. Ces étapes ne suivent pas toujours une progression linéaire, elles peuvent coexister. **À chaque étape, des mesures de prévention peuvent être mises en action.***

Dans <https://museeholocauste.ca>, consulté le 2 mai 2022

### Classification

Division des personnes entre « nous » et « eux » par des groupes en position d'autorité, selon l'origine ethnique, la race, la religion ou la nationalité.

**Prévention :** Développer des institutions universalistes qui encouragent la cohésion sociale.

### Symbolisation

Identification des gens en tant que Juifs, Roms, Tutsis, etc. Les distinguer par des couleurs ou des vêtements symboliques.

**Prévention :** Rendre illégaux les symboles et les discours de haine, ainsi que les vêtements identifiant des groupes victimes.

<h2>Discrimination</h2> <p>Un groupe dominant utilise la loi, les coutumes et le pouvoir politique afin de nier les droits d'autres groupes.</p> <p><b>Prévention :</b> Respecter tous les droits civils, politiques et la jouissance au droit à la citoyenneté pour tous les groupes au sein de la société. Toute discrimination fondée sur la nationalité, l'ethnicité, la race ou la religion doit être illégale.</p>	<h2>Déshumanisation</h2> <p>Affirmation par propagande de la valeur moindre du groupe victime par rapport au groupe majoritaire. Les assimiler à des animaux, des insectes ou des maladies.</p> <p><b>Prévention :</b> Condamner, punir rapidement et rendre culturellement inacceptables les discours et les crimes haineux. Sanctionner l'incitation au génocide.</p>
<h2>Organisation</h2> <p>Conception de plans de meurtres génocidaires, en général par l'État, son armée ou des milices.</p> <p><b>Prévention :</b> Interdire l'adhésion à ces milices, sanctionner leurs dirigeants. Imposer des embargos sur les armes vers ces pays et créer des commissions d'enquête.</p>	<h2>Polarisation</h2> <p>Amplification des différences entre les groupes par la propagande. Interdiction d'interactions entre les groupes. Meurtre des membres modérés du groupe oppresseur.</p> <p><b>Prévention :</b> Protéger ces membres modérés et les groupes de défense des droits humains. Saisir les avoirs des oppresseurs et les empêcher de voyager à l'étranger.</p>

## Préparation

Identification et séparation des groupes victimes. Obligation de porter des symboles. Déportation, isolement et famine planifiée. Préparation de listes de mise à mort.

**Prévention** : Aide humanitaire, intervention internationale armée ou aide majeure au groupe victime pour qu'il se défende.

## Persécution

Les victimes sont identifiées et isolées en raison de leur ethnicité ou de leur identité religieuse. Au sein de l'État génocidaire, les membres des groupes discriminés vont parfois être obligés de porter des symboles les identifiant et biens et propriétés sont souvent expropriés.

**Prévention** : les organisations régionales ou la communauté internationale doivent se mobiliser afin d'assister ou intervenir auprès des victimes.

## Extermination

Début des massacres, perçus par les tueurs comme des actes « d'extermination » car ils croient que leurs victimes ne sont pas pleinement humaines.

**Prévention** : Seule une intervention armée massive peut arrêter le génocide. La communauté internationale doit soutenir cette opération en fournissant transport aérien, équipement et financement.

## Déni

Négation par les auteurs d'un génocide d'avoir commis des crimes. Blâme souvent rejeté sur les victimes. Dissimulation de preuves et intimidation de témoins.

**Prévention** : Poursuite des auteurs du génocide par un tribunal international ou des tribunaux nationaux. Éducation du public.